

Déjà plus de 30 ans... Ce projet autoroutier (A104) destructeur et devenu OBSOLÈTE n'est toujours PAS ANNULÉ, malgré tout l'arsenal des NUISANCES qu'il engendrerait, à travers le Val d'Oise et les Yvelines !... Sachant que la création de nouvelles routes n'a jamais amélioré le trafic : [pourquoi supprimer des autoroutes peut réduire les embouteillages](#)

MAIS QUE FAIT LE GOUVERNEMENT ?

A la place de cette annulation attendue par les habitants, le « Rouleau compresseur » du « TOUT ROUTIER » avance, de manière continue et sournoise, à travers l'Île de France

- Contournement Est de l'aéroport Roissy-CDG : c'est le « Prolongement de la Francilienne » qui se rapproche peu à peu de notre secteur, depuis le nord-est, avec des terrassements gigantesques qui défigurent le paysage.



Ce n'est pas parce-qu'un projet est ancien qu'il ne peut pas faire l'objet d'un ordre de mise en chantier, comme l'attestent les décisions suivantes, sur tout le territoire :

- Grand contournement ouest de Strasbourg (projet de 1973) inauguré en décembre 2021.
- Grand contournement ouest de Montpellier annoncé en novembre 2021.
- Appel à concessionnaire lancé en janvier 2022 pour le projet autoroutier A133 - 134 à Rouen (projet de 1972), malgré l'opposition de la métropole et du département.

POURTANT, D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT dans notre secteur.

Avec 3,2 milliards d'euros (coût estimé en 2006), l'argent public serait bien mieux utilisé, à d'autres infrastructures :

- 1- Tram 13 Express à poursuivre, DE TOUTE URGENCE, dans sa totalité, de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'à Cergy, car sa direction est parallèle à celle du projet autoroutier A104.
- 2- DEVELOPPEMENT de TRANSPORTS en COMMUN INNOVANTS.
- 3- AMÉLIORATION de la RN184 (meilleure protection des riverains, sécurisation, carrefours dénivelés, échangeur avec l'A14...).
- 4- CRÉATION de réseaux de pistes cyclables entièrement sécurisées, vis-à-vis de la circulation des voitures, étant donné que les habitants sont de plus en plus nombreux à vouloir utiliser ce moyen de transport, pour se rendre à leur travail.

BULLETIN d'ADHESION ANNEE 2023 (et 2022, si oubli)

Chèque à l'ordre du CO.P.R.A. 184 à adresser au siège social :
CO.P.R.A. 184 - 21 rue de Flore 95610 ERAGNY-SUR-OISE

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

COTISATION ANNUELLE :

Individuelle (adulte + de 30 ans) : 15 € Jeune moins de 30 ans : 5 € Familiale : 20 €

Membre bienfaiteur (minimum 25 €) : € Personne morale : 25 €

Désire aider dans les diverses tâches suivantes :

Distribution de tracts : Photocopies : Fabrication de panneaux : Collage d'affiches : Autres :

.....



CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)

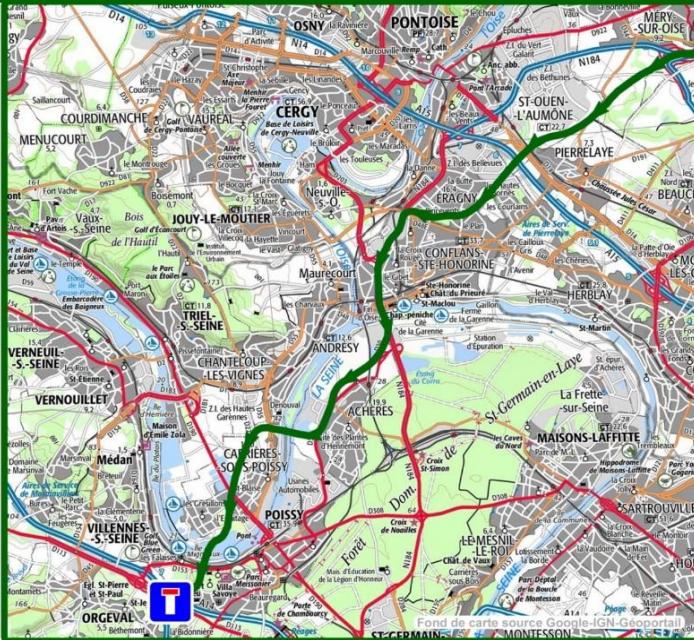
Siège social : 21 rue de Flore 95610 ERAGNY-sur-OISE



« Tracé vert » du projet d'Etat A104,

A la suite du débat public de 2006 :

VOIE SANS ISSUE et PROJET OBSOLETÉ



DESCRIPTION :

22 km // 2 fois 3 voies // 120 000 véh/j dont 25 % de poids lourds // 3 franchissements de Seine // 16 communes impactées // **Arrivée en cul de sac à Orgeval** sur échangeur de 55 ha (4 fois Rocquencourt) avec 330 000 véh/j attendus dans cette nasse // **Passage en zones urbanisées (Plus de 300 000 habitants en Val d'Oise et Yvelines).**

ABERRATION ENVIRONNEMENTALE :

Des « poumons verts » détruits // Double viaduc aérien à 2 fois 3 voies enjambant une île avec nombreuses habitations et un parc naturel avec zones de loisirs, et maisons de WE // **Augmentation du taux de CO₂ de plus de 28%** (cf. maître d'ouvrage).

RISQUES SANITAIRES GRAVES :

Encourus par les populations impactées (crèches, écoles, lieux publics, habitations, stades, circuits sportifs ...) à cause de la **Pollution atmosphérique** (NO_x / PM 2,5 / COV...) et du **BRUIT** engendré.

CHEMINEMENT A104 Bis : l'AUTOROUTE QUI NE DIT PAS SON NOM !

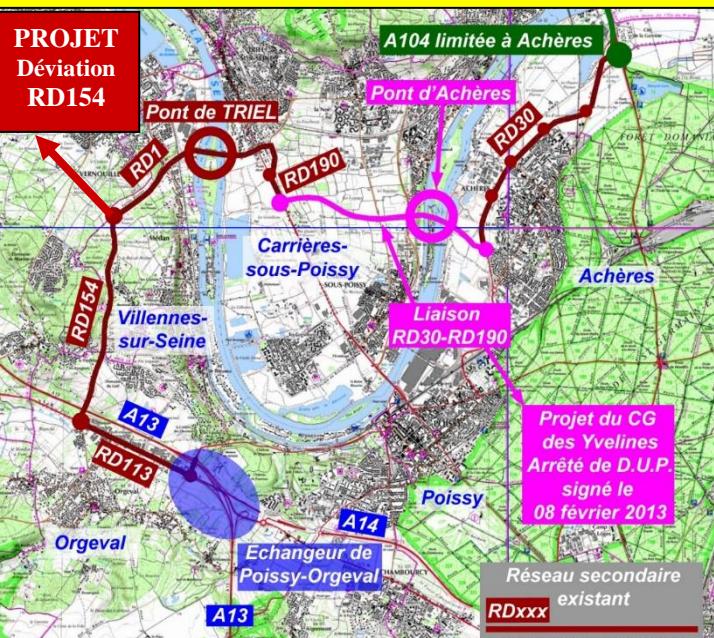
Depuis la construction du pont de Triel, en 2004, le Conseil départemental des Yvelines a avancé ses pions, petit à petit, en mettant en avant des **PROJETS STRUCTURANTS** qui, mis bout à bout, vont constituer une **route à grand gabarit de 4 voies, dont les flux de voitures venant de la RD113 et de l'A13, au sud, traverseront Conflans-Ste-Honorine, puis tout le Val d'Oise, plus au nord.**

Cette route « A104 Bis » sera une véritable **CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE** et **SANITAIRE** pour tout le secteur, dans les **Yvelines**, mais également dans le **Val d'Oise**, qui ne sera pas épargné, à travers Herblay-sur-Seine, Eragny-sur-Oise et Pierrelaye, car c'est ainsi que pourrait être réalisé le « **Prolongement de la Francilienne** », si le projet A104 ne se faisait pas, dans les Yvelines.

De plus, à Orgeval, la RD113, déjà actuellement surchargée, serait entièrement embouteillée !

Projet du CD78 : l'A104 Bis

RD30 / Liaison RD30-Pont d'Achères-RD190 / Pont de Triel / Déviation RD154 ou direction Orgeval.



FORUMS des Associations Sept. 2022 // Contacts : contact@copra184.org //

Site internet du CO.P.R.A. 184: <http://www.copra184.org>

<https://twitter.com/copra184> <https://www.facebook.com/CopraA184.info>